

À VOS PROJETS POUR MILLAU !

Le budget participatif est un dispositif qui permet l'émergence de projets proposés par des habitants, soumis aux voix des Millavois et des Millavoises pour une partie des dépenses d'investissement de la Ville visant à la réalisation de projets d'intérêt général.

Publié le 25 juin 2024

Un pas de plus en faveur de la participation des Millavoises et des Millavois à la vie municipale !

Après l'audit financier par les habitants, la votation citoyenne sur les investissements du mandat, les concertations successives, la Ville met en place un budget participatif.

Une enveloppe totale de 150 000 euros

Dès cette année, l'équipe municipale va dédier 150 000€ à des propositions émanant des Millavoises et des Millavois (dont 100 000€ sur le centre-ville). Vous pouvez déposer votre projet en utilisant un formulaire disponible en mairie ou
en ligne
, jusqu'au 30 juin2024.

Quels projets peuvent être proposés ?

Les projets, d'intérêt général, doivent porter sur le domaine public du périmètre communal ou les équipements municipaux, respecter la notion de développement durable et les valeurs républicaines. Pour favoriser l'émergence et la réalisation d'un maximum de projets, **leur montant maximal ne doit pas dépasser 30 000€ TTC.**

JE PROPOSE UN PROJET EN LIGNE

Qui choisi les projets ?

Dans un premier temps, un comité de suivi effectuera une première sélection des projets proposés. Ce comité, présidé par la maire de Millau Emmanuelle Gazel, sera composé de cinq élus municipaux, de dix habitants désignés par tirage au sort et de deux agents des services de la Ville. Puis, les projets présélectionnés seront soumis au vote de tous les habitants, vote qui sera possible sur la plateforme en ligne purpoz.com ou à l'accueil de la mairie où une urne sera installée. Les projets lauréats seront annoncés en novembre.

Il est temps de participer, devenez force de proposition pour Millau et découvrez le fonctionnement de la vie municipale à travers une belle expérience citoyenne !

- **Consuter le règlement**

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30